

29 ministères et organismes, dont 11 ont consacré plus de 10 millions de dollars à l'activité scientifique en 1972-73. La R & D représente près de 72% de l'ensemble des dépenses courantes pour 1972-73; à part quelques légères variations cette proportion est demeurée constante au cours des dix dernières années. La collecte de données scientifiques, c'est-à-dire le rassemblement, le traitement, la comparaison et l'analyse de données sur les phénomènes naturels, constitue la principale activité connexe, figurant pour près de la moitié des dépenses estimatives de 1972-73 dans ce domaine. Le tableau 9.4 indique les dépenses fédérales dans le secteur scientifique par genre d'activité et par ministère ou organisme principal pour les années terminées le 31 mars, 1972 et 1973.

En 1972-73, environ 59% (412 millions de dollars) des dépenses courantes de l'administration fédérale ont été affectées à des travaux exécutés dans ses propres établissements. En 1972, les estimations montrent que l'équivalent de 26,393 personnes employées à plein temps par l'administration fédérale travaillaient dans le domaine de l'activité scientifique, 16,749 en R & D. Les employés de la catégorie scientifique et professionnelle représentaient 6,534 années-hommes.

Presque tous les paiements versés aux exécutants de travaux scientifiques à l'extérieur du gouvernement vont à l'industrie canadienne (51% des dépenses externes courantes en 1972-73) ou à des maisons d'enseignement et à des organismes sans but lucratif (43%). L'aide à la recherche et au développement industriels est accordée surtout dans le cadre d'une série de programmes spéciaux destinés à accroître les possibilités de recherche dans l'industrie canadienne en subventionnant des travaux courants de R & D. Les dépenses au titre de ces programmes se sont élevées à 111 millions de dollars en 1972-73. L'aide à la recherche dans les universités canadiennes et les établissements connexes provient aussi en majeure partie de programmes de subventions; le montant total des dépenses en 1972-73 a été de 124 millions de dollars.

Sciences humaines. En 1971, Statistique Canada a effectué une enquête expérimentale sur les ressources humaines et financières que l'administration fédérale consacre aux sciences humaines. Ces renseignements étaient devenus nécessaires non seulement pour compléter les données sur les sciences naturelles mais aussi en raison de l'importance croissante de ces disciplines lorsqu'il s'agit de décider des politiques à suivre. Les résultats de cette enquête paraissent dans la publication intitulée *Dépenses de l'administration fédérale en sciences humaines* (n° de catalogue 13-545).

La première enquête annuelle de l'administration fédérale dans le domaine des sciences humaines a été menée en 1972 et englobait la plupart des ministères et organismes fédéraux qui effectuent des dépenses dans ces disciplines. Comme dans le cas de l'enquête sur les sciences naturelles, les ressources sont évaluées en fonction de deux facteurs: dépenses et main-d'œuvre. Des données ont été recueillies pour les activités suivantes: recherche, collecte de données générales, information scientifique, aide à l'enseignement et études opérationnelles. Les résultats complets de cette enquête sont publiés dans *Activités de l'administration fédérale en sciences humaines 1971-73* (n° de catalogue 13-205).

L'enquête a révélé que les ministères et organismes fédéraux prévoient dépenser environ 202 millions de dollars au chapitre des sciences humaines durant l'année financière 1972-73. Cette somme représente l'aide financière totale de l'administration fédérale en sciences humaines, que les activités soient exécutées dans des établissements du gouvernement ou dans d'autres secteurs; dans ce dernier cas l'aide est accordée sous forme de subventions, contrats, bourses d'études ou autres accords. Toutefois, la majeure partie des ressources, soit environ 70%, est affectée à des activités internes accomplies par des fonctionnaires. La «collecte de données générales» est la principale activité supportée par l'administration fédérale en sciences humaines. Le tableau 9.5 donne la répartition des dépenses fédérales en sciences humaines par catégorie d'activité et par secteur d'exécution.

La recherche occupe le deuxième rang parmi les activités bénéficiant d'un soutien financier, l'administration fédérale ayant consacré près du tiers de ses ressources aux sciences humaines en 1972-73. Les dépenses au titre de la recherche sont à peu près également partagées entre la recherche interne et celle effectuée dans d'autres secteurs. Trente-cinq ministères et organismes différents consacrent des ressources à la recherche en sciences humaines, et pour 12 d'entre eux les dépenses se chiffrent à plus de 2 millions de dollars (tableau 9.6).